



PROGRAMME D'ACTION CLIMAT DE FOREST

— 1190 À L'HORIZON 2030 —

Début 2023, la commune de Forest a adopté son **Programme d'Action Climat**. Ce PAC est issu d'une large collaboration entre les services de l'administration, et également les citoyens ! Il comprend **121 actions concrètes** qui poursuivent **47 objectifs opérationnels** qui vous sont présentés ici. Ce PAC répond à une triple volonté :

1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'administration et du territoire

2 Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique

3 Réduire les inégalités environnementales

Thème	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	N°A	Action	
Bâtiment	Réduire les émissions liées aux bâtiments résidentiels	Accélérer la rénovation énergétique du bâti forestois	1	Promouvoir la rénovation individuelle des logements dans les quartiers prioritaires, et y intégrer un accompagnement concernant l'usage du logement rénové	
			2	Développer une approche de rénovation par quartiers. Démarrer par un projet pilote à la Cité Forest Vert.	
	Réduire des émissions liées aux bâtiments de l'administration	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux	3	Intégrer les exigences environnementales dans les travaux du bâti de l'administration communale	Définir un cahier des charges type qui intègre nos exigences environnementales dans les travaux de rénovation de nos bâtiments communaux, ainsi que dans nos nouveaux projets.
			4	Améliorer la prise en compte des besoins des occupants des bâtiments communaux	Améliorer la gestion des DDT et la communication associée
			5		Relancer et suivre le plan PLAGE
			6		Renforcer les aspects de durabilité du plan écoles et crèches, et intégrer les questions énergie/climat dans la priorisation de sa mise en oeuvre
			7		Réaliser et mettre à jour tous les certificats PEB Bâtiments publics (mise à jour annuelle selon la réglementation)

Consommation de biens et de services	Rationaliser et rendre les marchés d'achats de l'administration plus durables	8	Sensibiliser les services concernés et rationaliser les achats selon les besoins réels identifiés
		9	Intégrer ou mettre à jour des clauses environnementales (en termes d'émissions de GES directes/indirectes, de circularité (ex : matériel de deuxième main), de low tech, ...) dans les marchés publics
	Encourager et faciliter le réemploi au sein de l'administration	10	Réaliser un inventaire du matériel de l'administration
		11	Mettre en place un système de gestion des stocks et des interventions
		12	Créer une plateforme d'échange pérenne pour assurer la réutilisation et la mutualisation du matériel interne entre les services
		13	Réaliser une charte du réemploi au sein de l'administration
		14	Inscrire le réemploi dans le règlement de travail
	Renforcer la durabilité du fonctionnement de nos crèches communales	15	Soutenir et renforcer les actions durables initiées par les crèches forestoises à travers la mise en place du concept 'd'Éco-crèche' (p.ex. tri des déchets, vaisselle durable, composts, jardins, etc.)
	Poursuivre la démarche climat dans le fonctionnement des écoles communales	16	Poursuivre la sensibilisation des professeurs et élèves à l'aide de La fresque du climat
		17	Renforcer l'implication des experts éco-responsables
		18	Valoriser et faire essaimer les initiatives durables à travers l'organisation d'une dynamique stimulante inter-école (ex : "Journée du climat", concours cuisine durable, ...)

	Réduire les émissions liées à la consommation de biens et services du territoire	Faciliter l'accès des Forestois aux outils et structures de mutualisation de biens et services et de valorisation de déchets générés	19	Faciliter la pérennisation de structures existantes de mutualisation de biens et services (Recyclerie sociale de St-Gilles, Bébéthèque Ten Weyngaert, TOOLS s/ Senne, Souplothèque, ...)
			20	Faciliter la création de structures de mutualisation de biens et services et de valorisation de déchets générés (bibliothèques d'objets, Recyclerie, ...) (Projet de E.3 du programme CQD 2 Cités)
Alimentation	Renforcer notre rôle de facilitateur "alimentation durable" et "agriculture urbaine" via la mise en place de la stratégie Good Food sur notre territoire	Intensifier et soutenir les projets d'agriculture urbaine à Forest	21	Mettre en réseau, soutenir et développer de nouveaux sites de potagers sur notre territoire
			22	"Petits Fruits pour Tout.e.s" : créer 1190 mètres de haies fruitières dans l'espace public
			23	Planter un verger dans le cadre du réaménagement Beliris de la plaine aux biches
			24	Poursuivre l'implantation de fruitiers sur notre territoire dans une optique de résilience urbaine, en fonction des conclusions du rapport de recherche du projet ARBRES
		Développer des filières Good Food pour approvisionner Forest (production, transformation et distribution)	25	Mettre en place une filière de potage collation durable
			26	Faire émerger un projet de filière alimentaire locale et durable, du champ à l'assiette, via la mise en réseau des acteurs du territoire
			27	Créer des infrastructures qui renforcent le développement de la filière alimentaire forestoise (par exemple : légumerie, cuisine de quartier, épicerie solidaire, hub logistique,)
		Assurer une alimentation Good Food pour tou.te.s	28	Assurer le suivi du label Good Food dans nos crèches communales
			29	Renforcer le caractère durable des cantines communales (écoles, crèches, maison de repos, etc....)

Déchets		Réduire les pertes et gaspillages alimentaires	30	Soutenir l'installation pérenne du projet "No Javel" sur notre territoire - distribution des invendus alimentaires bio et végétarien (Opération E.1.2 du Contrat de Quartier Durable 2 Cités - FoodRest)
	Réduire les émissions liées aux déchets	Réduire la quantité de déchets produits	31	Dans les écoles, réduire les emballages des commandes du matériel scolaire, kit rentrée, etc.
			32	Créer un système mutualisé de langes lavables pour les crèches communales
		Optimiser le tri des déchets pour réduire la part incinérée	33	Pérenniser les recyparks mobiles
			34	Elargir le réseau de collectes et recyclage de DEEE (y compris dans les écoles)
			35	Assurer la mise à disposition des sacs et poubelles de tri des déchets et un ramassage adapté au sein de l'administration
			36	Evaluer la pertinence et la faisabilité de nouvelles filières de tri pour valoriser les déchets de l'administration
		Augmenter la recircularisation des déchets organiques	37	Renforcer le maillage de composts citoyen et d'entreprise (< 25 m ³ , communal et privé)
			38	Créer un site de compostage communal (méso : > 25 m ³)

Mobilité	Réduire les émissions liées à la mobilité	Rationaliser le transport de biens et de personnes de l'administration	39	Rationaliser la logistique de la livraison pour les bâtiments communaux (PDE).
		Promouvoir la mobilité active et douce sur le territoire	40	Pérenniser les événements de promotion du vélo et de la marche (Vollenbike, Test de vélo à assistance électrique)
			41	Soutenir les écoles dans leur démarche de déplacement durable
		Développer l'offre de mobilité et inciter au recours de modes de déplacements durables	42	Créer des rues cyclables (PCM)
			43	Renforcer le réseau de pistes cyclables (PCM)
			44	Renforcer l'offre de stationnements vélos (PCM)
			45	Renforcer l'offre de véhicules partagés tout véhicule confondu (PCM)
			46	Renforcer le réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques (PCM)
		47	Évaluer les offres de développement en transport public avec comme objectifs de développer une liaison entre 1) le coeur de Forest et Altitude 100 et 2) le quartier Union et le centre d'Uccle) (PCM)	
		Viser l'exemplarité communale en matière de mobilité douce	48	Réaliser un inventaire des infrastructures de mobilité des bâtiments communaux (PDE)
			49	Renforcer la capacité des parking vélos sécurisés et les équipements complémentaires (casiers, douches, ...) à destination des agents communaux (PDE)
			50	Renforcer le stationnement sécurisés pour vélos à destination des visiteurs (PDE)

			51	Rendre conforme la flotte de véhicules communaux selon les objectifs de la LEZ (mutualisation de véhicules, achats de véhicules avec écoscore conforme, achats de véhicules électriques) (PDE)
			52	Formaliser et communiquer aux agents communaux sur les incitants financiers liés à la mobilité douce (PDE)
			53	Poursuivre le transfert modal des agents communaux concernant les déplacements effectués dans le cadre de leur fonction en mobilisant les outils d'accompagnement et de financement (Cairgo bike project, the bike project ...)
			54	Accompagner les agents communaux qui ont principalement recours aux véhicules carbonés dans leurs déplacements aussi bien personnels que domicile-travail vers un changement de comportement de mobilité (événement de sensibilisation/formation à des pratiques de déplacement douces et/ou actives, prêt de vélos, test offre de transport en commun, conseils,...) (PDE)
			55	Mettre à jour les plans d'accès multimodaux aux bâtiments communaux (PDE)
			56	Communiquer sur les bons comportements de mobilité à adopter lors des pics de pollution (PDE)
Energie	Réduire les émissions liées à la production énergétique	Promouvoir et participer à la transition énergétique	57	Promouvoir et soutenir des communautés d'énergie, notamment par la mise à disposition de bâtiments communaux.
			58	Augmenter la production d'énergie renouvelable de l'administration communale (photovoltaïque ou autre)

Eau	Restaurer le cycle naturel de l'eau	Réduire les effets des changements climatiques (inondations, sécheresses, îlots de chaleur)	59	Intensifier l'application des principes de gestion intégrée des eaux pluviales dans les projets de réaménagement des espaces publics, en privilégiant la désimperméabilisation et la végétalisation
			60	Mettre en place un suivi qualitatif et quantitatif des ouvrages de GIEP dans les espaces publics
		Préserver les eaux de surface et les zones humides (étangs du parc J. Brel et du Bempt)	61	Poursuivre l'entretien des eaux de surface et les zones humides (étangs du parc J. Brel et du Bempt)
			62	Mettre en place un plan de gestion des eaux de surface (suppression des rejets eaux polluées, entretien écologique, suivi faune et flore)
			63	Mettre en place un suivi qualitatif et quantitatif des eaux de surface (étangs du parc J. Brel et du Bempt)
		Réduire les impacts des aménagements sur les eaux souterraines	64	Evaluer les incidences des aménagements sur les eaux souterraines
	65		Valoriser les anciennes sources	
	Veiller à l'application de la réglementation en matière de gestion durable des eaux sur le territoire	Assurer la formation continue des services communaux en matière de GIEP	66	Poursuivre l'information et la communication sur les projets en cours, la réglementation, les principes de GIEP (/ / fiche sensibilisation)
			67	Favoriser l'accès aux formations et le partage d'information (/ / fiche sensibilisation)
		Veiller à l'intégration et à l'application de la réglementation en matière de gestion durable des eaux	68	Renforcer l'analyse des projets privés
69			Renforcer le support opérationnel pour les projets publics	
		70	Poursuivre la mise à jour, la révision et le suivi des plans et réglementations régionaux	

Veiller à l'utilisation rationnelle des ressources en eau	réduire les consommations en eau potable et lutter contre le gaspillage	71	Poursuivre l'application des principes de gestion intégrée des eaux pluviales dans les projets de réaménagement des bâtiments publics
		72	Poursuivre l'analyse des consommations relatives au nettoyage des voiries et des véhicules, et à l'arrosage
		73	Etablir un suivi des consommations dans les bâtiments
		74	Etablir un suivi des usages/fonctionnements en partenariat avec chaque service (dont personnel des écoles et crèches)
		75	Assurer la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration/réduction des consommations dans chaque bâtiment et pour les services des travaux publics
	Favoriser l'utilisation d'alternatives à l'eau de ville	76	Valoriser les eaux pluviales pour certains usages (toilettes, lessive et nettoyage dans les bâtiments, arrosage des plantations, nettoyage des espaces publics et des véhicules) grâce au développement et à l'entretien continu du maillage citerne
		77	Développer la réutilisation des eaux grises, épurées (station d'épuration – projet REUSE), de rabattement (chantiers) via la mise en place de partenariats (Hydria, ...) et de protocoles de fonctionnement
	Sensibiliser le personnel communal et le public à l'utilisation rationnelle des ressources en eau	78	Poursuivre l'information à travers nos canaux de communication (newsletter, journal, site, ...)
		79	Sensibiliser le public via des évènements (JBE,...), conférence, promenade, ...
	Participer à l'accès à la ressource et à la lutte contre la précarité hydrique	Fournir des accès à l'eau potable dans les espaces publics durant les périodes estivales	80

Nature	Renforcer la nature et la biodiversité pour un territoire résilient	Intégrer les enjeux nature dans les plans et projets	81	Modifier le PRAS : modification de la zone d'habitation qui sépare le parc du Bempt de la chaussée de Neerstale en zone non constructible (verte ou parc)
		Fonctionner avec un approvisionnement local et circulaire du végétal	82	Péréniser le Végétalab (la pépinière communale) au sein du fonctionnement communal
			83	Développer une production locale herbacée (dont vivaces d'ornement), arbustive et arborée
			84	Constituer une réserve génétique fruitière à l'échelle du territoire (projet ARBRES et pépinière citoyenne)
		Étendre et renforcer la gestion écologique des espaces verts	85	Poursuivre la formation continue des équipes de jardiniers à la place de la nature en ville
			86	Renforcer la gestion et conception durables des espaces verts
		Consolider le maillage vert régional	87	Préfigurer le parc des deux rives, axe important du maillage vert régional, en intégrant les dimensions que sont : la biodiversité, la mobilité douce, les loisirs, la résilience alimentaire, ...
			88	Développer le maillage vert à l'échelle de Forest
		Concilier accueil de la vie sauvage et développement urbain	89	Pérenniser le BEMPT comme un espace vert, en augmentant son caractère arboré tout en veillant à conserver des espaces non-arborés
		Sensibiliser et mobiliser les Forestois en faveur de la biodiversité	90	Soutenir et accompagner les dynamiques citoyennes de végétalisation de l'espace public, en pérennisant la pépinière communale et le règlement végétalisation

			91	Renforcer la participation dans les projets de végétalisation de l'espace public, en s'appuyant sur l'étude participative et les travaux ponctuels de végétalisation et perméabilisation des quartiers Saint-Antoine et Primeurs
			92	Encourager l'accueil de la nature au sein des espaces privés
		Améliorer le confort thermique en période de fortes chaleurs et réduire le risque d'inondation	93	Réaménager les espaces extérieurs des écoles en intégrant trois axes : renfort de la biodiversité, infiltration de l'eau et îlot de fraîcheur
			94	Réaménager les espaces extérieurs des crèches en intégrant trois axes : renfort de la biodiversité, infiltration de l'eau et îlot de fraîcheur
			95	Développer des projets de végétalisation de nos bâtiments communaux, en démarrant par une expérience pilote : le MUR
			96	Développer et mettre en oeuvre un plan Canopée sur base de l'inventaire du patrimoine arboré
			97	Poursuivre la déminéralisation et végétalisation des rues, en priorisant les quartiers identifiés comme vulnérables aux effets du changement climatique
Transversal	Améliorer la prévention et la gestion des crises liées aux risques et vulnérabilités de Forest	Adapter la planification d'urgence et la communication associée aux risques climatiques identifiés par le diagnostic	98	Créer la page "Plan d'urgence" sur le site communal, en intégrant la communication des mesures préventives liées aux risques climatiques
			99	Réaliser des exercices de crises en lien avec le climat
			100	Organiser des Plateformes Résilience Citoyenne (PRC) avec les quartiers prioritaires, écoles et seniors, pour faire de la prévention des risques climatiques

	Adapter le plan canicule au diagnostic du PAC	101	Cartographier les besoins en îlots de fraîcheur et analyser la faisabilité de les créer le cas échéant (parcs, écoles, espaces piétons, ...)	
		102	S'assurer que le port des protections individuelles et les équipements de protection des engins sont compatibles avec les fortes chaleurs	
		103	Obtenir les rapports de sécurités et autres obligations légales des sites SEVESO et IED situés en aléa d'inondations et en amont de la Senne	
	Réduire les émissions et adapter le territoire par le soutien des acteurs de proximité	Poursuivre la recherche de durabilité dans l'organisation de nos événements communaux	104	Améliorer la charte "Forest s'engage pour des événements durables" à destination des organisateurs (externes et internes) et prestataires
			105	Améliorer le tri des déchets lors des événements forestois, notamment en concevant ou achetant des poubelles de tri adaptées à l'événementiel
		Augmenter le pouvoir d'action des citoyens	106	Faciliter la participation d'un public plus diversifié à des appels à projets communaux et régionaux, en soutenant un accompagnement par des acteurs relais
		Poursuivre l'intégration des acteurs non-publics du territoire forestois à la démarche climat	107	Donner les moyens aux acteurs locaux (entreprises, associations, ...) de connaître les risques climatiques auxquels ils sont confrontés, de les anticiper et de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour les réduire
			108	Rallier les acteurs économiques majoritaires du territoire forestois à la démarche climat
			109	Relayer les initiatives durables des acteurs économiques via le label "J'achète 1190" du service Développement économique
			110	Relancer le projet pilote Zéro déchet avec les commerces et élaborer d'autres projets durables avec le secteur économique

Assurer la mise en œuvre du PAC sur le long terme	Assurer une structure de suivi coordonnée du PAC	111	Assurer le suivi du PAC par les porteurs de projets internes
		112	Créer et coordonner un comité de suivi externe du PAC
Améliorer l'information, la sensibilisation et la communication liées au climat	Améliorer l'information, la sensibilisation et la communication liées au climat sur l'ensemble du territoire forestois	113	Poursuivre la communication sur l'ensemble des thématiques via nos différents canaux (digitaux, papier et live), à travers la création d'outils et une planification annuelle
		114	Poursuivre la sensibilisation et la communication sur les enjeux climatiques à travers des événements et l'animation de stands climat
		115	Elargir l'animation de la fresque du climat aux acteurs du territoire
		116	Réaliser une communication spécifique vers les copropriétés (rénovation, végétalisation, gestion eau, ...)
		117	Réaliser une communication spécifique vers les écoles et crèches non publiques
	Améliorer l'information, la sensibilisation, la formation continue, et la communication liées au climat au sein de l'administration	118	Elargir l'animation de la fresque du climat aux agents non impliqués dans l'élaboration du PAC (services administratifs et ouvriers)
		119	Organiser des "Midis du Climat" semestriels
		120	Assurer la formation continue des agents communaux en lien avec le climat
	Viser l'exemplarité communale dans la gestion et le fonctionnement des bâtiments communaux	121	Viser la labelisation éco-dynamique pour la maison Dewin et d'autres bâtiments communaux



Programme d'Action Climat de la Commune de Forest,
élaboré avec le soutien de Bruxelles Environnement

